

EXTRAIT du registre des DELIBERATIONS du CONSEIL MUNICIPAL

Séance ordinaire du 28 mai 2026

L'an deux mille vingt-six et le 28 mai à 18h30, le Conseil Municipal de la Commune de Montpeyroux, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Madame Pauline CURTAN, Maire.

Etaient présents : Mmes et MM CURTAN Pauline, VALGALIER Benoît, AUENER Blanche, VIDAL Philippe, CAMBON Cindy, DURAND Eric, QUEVAL Alexis, SALANOVA Eugénie, VANQUATEM Fabrice, SCHAEFFER Aude, DEDENYS Alain, SALZE Angélique, LEBOEUF Anaïs, BORSKI Xavier.

Etaient excusés : RAYMOND-MARTINEZ Clémentine

Etaient absents :

Ont donné procuration : RAYMOND-MARTINEZ Clémentine à donner procuration à CAMBON Cindy

Date de la convocation : 22/05/2026

Secrétaire de séance : SCHAEFFER Aude

En exercice	15
Présents	14
Votants	15
Pour	
Contre	
Abstention	

**Objet : Désignation des membres de la Commission d'Appel d'Offre - CAO
N° DEL 20260528-023**

Madame la Maire informe le conseil municipal qu'il convient de mettre en place la commission d'appel d'offres amenée à participer à l'ouverture des plis dans le cadre de la procédure d'attribution des marchés publics.

Elle rappelle que cette commission, selon les dispositions de l'article L 1411-5 du Code Général des Collectivités Territoriales, doit comporter, en plus du Maire, président, 3 membres titulaires et 3 membres suppléants élus au sein du conseil municipal, au scrutin de liste, à bulletin secret, à la représentation proportionnelle au plus fort reste.

Le conseil municipal, procède aux opérations électorales des membres devant composer la commission d'appel d'offres, et demande le dépôt des listes.

Madame la Maire considère que les dossiers ayant les plus gros budgets et donc nécessitant des appels d'offres, sont le plus souvent des dossiers liés à l'urbanisme.

De ce fait, Elle souhaite proposer au conseil municipal que la CAO soit le reflet de la commission Urbanisme / Entretien du village.

Ainsi, la liste proposé au conseil sera la suivante :

❖ **La liste 1 :**

- Titulaires : Philippe VIDAL, Benoit VALGALIER, Alain DEDENYS
- Suppléants : Alexis QUEVAL, Fabrice VANQUATEM, Anaïs LEBOEUF

Il est ensuite procédé au vote à bulletin secret, ainsi qu'au dépouillement :

- Nombres de votants : 15
- Bulletins blancs ou nuls : 2
- Nombres de suffrages exprimés : 13

Ont obtenus :

- liste 1 avec 13 voix,

Après l'attribution des sièges, de quotient, et de reste, la liste 1 obtient 13 et 3 sièges titulaires, et 3 sièges suppléants.

Accusé de réception en préfecture
034-213401730-20260528-23_2026_05_28-DE
Date de télétransmission : 29/05/2026
Date de réception préfecture : 29/05/2026

Sont ainsi déclarés élus,

- Titulaires : Titulaires : Philippe VIDAL, Benoit VALGALIER, Alain DEDENYS
- Suppléants : Alexis QUEVAL, Fabrice VANQUATEM, Anaïs LEBOEUF

pour faire partie, avec Monsieur le Maire, Président, de la commission d'appel d'offres pour la durée du mandat.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

La Maire :

Pauline CURTAN.

